



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE

Communiqué de presse

www.impots.gouv.fr

Communiqué de presse

Chambéry, le 13 mai 2020

DECLARATION DE REVENUS 2019

Le contexte sanitaire lié au COVID-19 ne permet pas d'envisager la réouverture immédiate des guichets des services des impôts. L'affluence habituelle très forte d'usagers dans des espaces réduits pendant la période de campagne est en effet incompatible avec le respect des gestes barrière et la distanciation sociale imposés par l'épidémie. Les usagers ne doivent pas se déplacer inutilement.

Il convient de ne pas tenir compte de la date indiquée sur les déclarations papier (14 mai 2020) : **les usagers de Savoie ont jusqu'au 11 juin 2020 pour les déclarations en ligne et jusqu'au 12 juin 2020 pour les déclarations papier.**

Il est rappelé que les usagers disposent de plusieurs moyens pour trouver des réponses ou pour entrer en contact à distance.

1 – Le site internet : www.impots.gouv.fr

Pour s'informer, consulter et télécharger les imprimés et la documentation
Pour effectuer une simulation du calcul de son impôt

2 – La messagerie sécurisée de l'espace particulier du site www.impots.gouv.fr

Pour poser, de manière sécurisée, toutes ses questions par mail

3 – Le téléphone

- 0 809 401 401 (prix d'un appel local) – du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 19h
- le numéro de téléphone indiqué sur les déclarations

Le saviez-vous ?

Il est possible de prendre un rendez-vous téléphonique en ligne depuis l'espace particulier du site www.impots.gouv.fr (Rubrique « Contact »). Un agent des Finances publiques prendra en charge la demande et appellera l'utilisateur.